Université de Lille

DROIT, ÉCONOMIE, GESTION

Licence professionnelle Métiers de la protection juridique des personnes vulnérables

Niveau d'étude visé
BAC +3

Durée
1 an

Composante
Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales

Ouvert en stage
Non

Parcours proposés

- Justice et jeunesse en difficulté

Présentation

La Licence Professionnelle mention **Métiers de la protection juridique des personnes vulnérables parcours Justice et Jeunesse en Difficulté (JDD)** est une licence de spécialité juridique, mais également spécialisée sur les politiques publiques et l'intervention sociale, préparant à l'entrée dans la carrière sociale dans les services de la Protection Judiciaire de la Jeunesse et de l'Aide Sociale à l'Enfance...au service des enfants, adolescents et de leur famille... avec toutes sortes de problématiques sociales : placement, violences, abus, dysparentalité, mesures éducatives, mineurs délinquants, errance, exclusion, mineurs non-accompagnés, homophobie, mère-adolescentes...

Organisation

Ouvert en alternance

Type de contrat : Contrat d'apprentissage, Contrat de professionnalisation.

Admission

Conditions d'admission

VOUS ÊTES TITULAIRE D'UN BAC + 2 : L2, BTS ou DUT OU ou diplôme supérieur équivalent, de préférence dans les filières juridiques de l'intervention dans le champ social (Droit, AES, sciences de l'éducation) et les diplômes du secteur social : DEASS, DEES, DECESF,DEJE...

VOUS FAITES VALOIR UN AUTRE DIPLÔME, UNE AUTRE FORMATION ET/OU DES EXPÉRIENCES PERSONNELLES ET PROFESSIONNELLES équivalent à un Bac +2.

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique
Vincent Dupont
vincent.dupont@univ-lille.fr

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 12 février 2026

Université de Lille

Lieu(x)

Lille - Faculté des Sciences Juridiques Politiques et Sociales

Campus

Campus Moulins Lille

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 12 février 2026

Université de Lille

Programme

Justice et jeunesse en difficulté

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 12 février 2026